

Power Corporation annonce ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2025

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections intitulées Mesures financières non conformes aux normes IFRS et Déclarations prospectives, qui figurent plus loin dans le présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Montréal (Québec), le 7 août 2025 – Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW; POW.PR.E) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025.

Power Corporation

Résultats consolidés pour la période close le 30 juin 2025

FAITS SAILLANTS

POWER CORPORATION

- Le bénéfice net lié aux activités poursuivies¹ pour le deuxième trimestre de 2025 s'est chiffré à 772 M\$, ou 1,20 \$ par action², comparativement à 730 M\$, ou 1,12 \$ par action, au deuxième trimestre de 2024. Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^{1,3,4} s'est chiffré à 883 M\$, ou 1,38 \$ par action, comparativement à 739 M\$, ou 1,14 \$ par action, au deuxième trimestre de 2024.
- Au 30 juin 2025, la valeur de l'actif net ajustée par action³ se chiffrait à 64,76 \$, comparativement à 60,44 \$ au 31 décembre 2024. Au 30 juin 2025, la valeur comptable par action⁵ se chiffrait à 35,90 \$, comparativement à 35,56 \$ au 31 décembre 2024.
- La participation du groupe Power dans Wealthsimple, détenue collectivement avec la Financière IGM et Portage Ventures I, était évaluée à 2,7 G\$, soit une augmentation de 21 % au deuxième trimestre⁶, reflétant ainsi la solide performance des activités de Wealthsimple et une hausse des multiples des sociétés comparables. La participation directe de la Société, évaluée à 997 M\$, était reflétée dans la valeur de l'actif net ajustée du deuxième trimestre.
- La Société a racheté aux fins d'annulation 4,4 millions d'actions comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 209 M\$ au 30 juin 2025.

GREAT-WEST LIFECO INC. (LIFECO)

- Le bénéfice net lié aux activités poursuivies du deuxième trimestre s'est chiffré à 894 M\$, comparativement à 1 005 M\$ au deuxième trimestre de 2024. Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies⁷ s'est chiffré à 1 149 M\$, comparativement à 1 038 M\$ au deuxième trimestre de 2024.
- Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies a augmenté de 11 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, reflétant la croissance à deux chiffres dans les secteurs d'activité Gestion du patrimoine et Garanties collectives de Lifeco. Le bénéfice net lié aux activités poursuivies du deuxième trimestre reflète principalement l'augmentation des charges découlant des initiatives de transformation des activités précédemment annoncées ainsi que l'expérience défavorable sur le marché.
- Lifeco a annoncé son intention de racheter une partie de ses actions ordinaires pour un montant additionnel de 500 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, portant ainsi le montant total pour l'exercice 2025 à 1 G\$⁸.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC. (IGM)

- Le bénéfice net du deuxième trimestre s'est chiffré à 246,7 M\$, comparativement à 216,2 M\$ au deuxième trimestre de 2024. Le bénéfice net ajusté³ s'est chiffré à 252,7 M\$, comparativement à 220,4 M\$ au deuxième trimestre de 2024.
- Le bénéfice net ajusté a augmenté de 15 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, témoignant des solides résultats enregistrés dans l'ensemble des principales sociétés en exploitation et des principaux investissements stratégiques d'IGM.
- L'actif géré et l'actif sous services-conseils⁹ ont atteint un sommet record de 283,9 G\$, soit une hausse de 3,2 % par rapport au premier trimestre de 2025 et une hausse de 12,5 % par rapport au 30 juin 2024.
- L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques⁵, totalisaient 521,1 G\$ au 30 juin 2025, comparativement à 503,6 G\$ au 31 mars 2025 et à 431,7 G\$ au 30 juin 2024.

GROUPE BRUXELLES LAMBERT (GBL)

- GBL a déclaré une valeur de l'actif net⁵ de 14,4 G€, ou 107,75 € par action, au 30 juin 2025, comparativement à 15,7 G€, ou 113,30 € par action, au 31 décembre 2024.
- Au 30 juin 2025, GBL avait complété des rachats d'actions pour un montant total de 170 M€ et avait annulé 5,2 millions de ses actions propres.

SAGARD HOLDINGS INC. (SAGARD) ET CAPITAUX DURABLES POWER INC. (POWER SUSTAINABLE)

- Sagard a mobilisé de nouveaux engagements de 1,5 G\$ US⁹ au deuxième trimestre de 2025, incluant un engagement de 0,6 G\$ US mobilisé par une filiale de Sagard, Performance Equity Management.
- Au deuxième trimestre, la Société a reçu un produit en trésorerie de 262 M\$ lié à la vente de projets éoliens au Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE). Ces projets, d'une capacité de 425 MW¹⁰, ont été développés par Potentia Renewables Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société.

1 Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

2 Tous les montants par action se rapportent aux actions participantes de la Société.

3 Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, le bénéfice net ajusté présenté par IGM et la valeur de l'actif net ajustée sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des ratios financiers non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

4 En 2024, la Société a modifié la définition du bénéfice net ajusté. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de ces modifications.

5 Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

6 IGM classe sa participation dans Wealthsimple à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, celle-ci n'a pas d'incidence sur le bénéfice net. La Société contrôle et consolide Wealthsimple. L'augmentation de la juste valeur n'est donc pas reflétée dans le bénéfice net.

7 Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

8 En plus des rachats effectués pour contrebalancer la dilution en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions de Lifeco. Sous réserve des conditions du marché, des approbations réglementaires applicables, de la capacité de Lifeco à effectuer les rachats avec prudence et de l'émergence d'autres occasions stratégiques.

9 Comprend les engagements de la Société, des entreprises associées et de tiers, ainsi que les engagements mobilisés à l'égard des fonds de continuation.

10 Capacité des projets d'énergie renouvelable destinée aux services publics, évaluée en mégawatts (MW).

Deuxième trimestre

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 772 M\$, ou 1,20 \$ par action, comparativement à 730 M\$, ou 1,12 \$ par action, en 2024.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes ¹ s'est chiffré à 883 M\$, ou 1,38 \$ par action, comparativement à 739 M\$, ou 1,14 \$ par action, en 2024.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 772 M\$, ou 1,20 \$ par action, comparativement à 730 M\$, ou 1,12 \$ par action, en 2024.

Les ajustements du deuxième trimestre de 2025, exclus du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, ont représenté une incidence défavorable nette de 111 M\$, ou 0,18 \$ par action, sur le bénéfice et comprenaient principalement la quote-part revenant à la Société des ajustements suivants :

- Les ajustements de Lifeco représentant un montant négatif de 168 M\$ et se rapportant principalement aux incidences de la transformation des activités, qui comprennent une charge de restructuration comptabilisée au deuxième trimestre.

Partiellement contrebalancés par :

- Les ajustements d'IGM représentant un montant positif de 8 M\$ et se rapportant principalement à l'incidence de la consolidation, qui comprend un profit réalisé comptabilisé à la vente d'un placement d'entreprise classé par IGM comme étant à la JVAERG, reflétant la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune.
- Les ajustements de Power Sustainable représentant un montant positif de 49 M\$ et se rapportant principalement à un recouvrement lié à la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle au sein de Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique, attribuable à la diminution de la juste valeur des projets détenus dans le fonds, ainsi que d'autres incidences liées au marché.

Les ajustements du deuxième trimestre de 2024 avaient représenté une incidence défavorable nette de 9 M\$, ou 0,02 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco, partiellement contrebalancée par la quote-part revenant à la Société des ajustements des entreprises autonomes.

Apport au bénéfice lié aux activités poursuivies de Power Corporation

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Bénéfice net ajusté		Bénéfice net	
	2025	2024	2025	2024
Lifeco ²	790	708	615	686
IGM ²	158	137	154	135
GBL ²	(15)	21	(15)	21
Incidence de la consolidation - Lifeco et IGM ³	(9)	(13)	10	(15)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	924	853	764	827
Sagard et Power Sustainable ⁴	93	(1)	142	(5)
Entreprises autonomes	(2)	(26)	(2)	(5)
	1 015	826	904	817
Activités propres et autres ⁵	(132)	(87)	(132)	(87)
	883	739	772	730
Par action participante	1,38	1,14	1,20	1,12
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	642,1	649,4	642,1	649,4

1 Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

2 L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Lifeco et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

3 Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

4 Comprend le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris les filiales contrôlées et consolidées.

5 Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres de la Société et de la Corporation Financière Power (Financière Power), qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter au Sommaire des résultats ci-après.

Sociétés en exploitation cotées en bourse : L'apport au bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 764 M\$, soit une diminution de 7,6 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, et l'apport au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 924 M\$, soit une augmentation de 8,3 % par rapport au deuxième trimestre de 2024.

Lifeco : L'apport au bénéfice net a diminué de 71 M\$, ou 10,3 %, et l'apport au bénéfice net ajusté a augmenté de 82 M\$, ou 11,6 %.

IGM : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 19 M\$, ou 14,1 %, et de 21 M\$, ou 15,3 %.

GBL : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont tous les deux représenté un montant négatif de 15 M\$ au deuxième trimestre de 2025, comparativement à l'apport au bénéfice net et à l'apport au bénéfice net ajusté qui avaient tous les deux représenté un montant positif de 21 M\$ au deuxième trimestre de 2024.

Sagard et Power Sustainable : L'apport de Sagard au bénéfice net et son apport au bénéfice net ajusté se sont établis à 106 M\$, principalement en raison des variations de la juste valeur au sein du portefeuille d'actions de sociétés fermées. L'apport de Power Sustainable au bénéfice net et son apport négatif au bénéfice net ajusté se sont respectivement établis à 36 M\$ et à 13 M\$.

Semestre

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 461 M\$, ou 2,27 \$ par action, comparativement à 1 488 M\$, ou 2,29 \$ par action, en 2024.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes¹ s'est chiffré à 1 670 M\$, ou 2,60 \$ par action, comparativement à 1 449 M\$, ou 2,23 \$ par action, en 2024.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 461 M\$, ou 2,27 \$ par action, comparativement à 1 439 M\$, ou 2,21 \$ par action, en 2024.

Apport au bénéfice lié aux activités poursuivies de Power Corporation

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Bénéfice net ajusté		Bénéfice net	
	2025	2024	2025	2024
Lifeco ²	1 493	1 374	1 202	1 388
IGM ²	307	277	301	274
GBL ²	(12)	75	10	75
Incidence de la consolidation - Lifeco et IGM ³	(14)	(28)	3	(33)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	1 774	1 698	1 516	1 704
Sagard et Power Sustainable ⁴	127	(31)	164	(10)
Entreprises autonomes	(7)	(49)	5	(37)
	1 894	1 618	1 685	1 657
Activités propres et autres ⁵	(224)	(169)	(224)	(169)
	1 670	1 449	1 461	1 488
Par action participante	2,60	2,23	2,27	2,29
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	642,6	650,0	642,6	650,0

1 Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

2 L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Lifeco et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

3 Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

4 Comprend le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris les filiales contrôlées et consolidées.

5 Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres de la Société et de la Financière Power, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter au Sommaire des résultats ci-après.

Great-West Lifeco, la Financière IGM et Groupe Bruxelles Lambert

Résultats pour le trimestre clos le 30 juin 2025

L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du deuxième trimestre de Lifeco et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est possible d'obtenir des exemplaires dans leurs profils respectifs sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfincial.com. Ces rapports de gestion sont aussi respectivement inclus aux parties B et C du rapport de gestion intermédiaire de la Société pour la période close le 30 juin 2025 disponible dans son profil sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca). L'information ci-dessous portant sur GBL est tirée de l'information publiée par GBL dans son rapport semestriel au 30 juin 2025. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de GBL, consulter son site Web, au www.gbl.com.

GREAT-WEST LIFECO INC.

Deuxième trimestre

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 894 M\$, ou 0,96 \$ par action, comparativement à 1 005 M\$, ou 1,08 \$ par action, en 2024.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies¹ attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 149 M\$, ou 1,24 \$ par action, comparativement à 1 038 M\$, ou 1,11 \$ par action, en 2024.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 894 M\$, ou 0,96 \$ par action, comparativement à 1 005 M\$, ou 1,08 \$ par action, en 2024.

Les ajustements du deuxième trimestre de 2025, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 255 M\$, comparativement à une incidence défavorable nette de 33 M\$ en 2024. Les ajustements de Lifeco comprennent :

- l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, représentant un montant négatif de 104 M\$;
- la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction, représentant un montant négatif de 3 M\$;
- les incidences de la transformation des activités principalement liées à une charge de restructuration au Canada, représentant un montant négatif de 121 M\$;
- l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, représentant un montant négatif de 38 M\$;
- partiellement contrebalancés par des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales, représentant un montant positif de 11 M\$.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

Deuxième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 246,7 M\$, ou 1,04 \$ par action, comparativement à 216,2 M\$, ou 0,91 \$ par action, en 2024.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 252,7 M\$, ou 1,07 \$ par action, comparativement à 220,4 M\$, ou 0,93 \$ par action, en 2024.

Au 30 juin 2025, l'actif géré et l'actif sous services-conseils² totalisaient 283,9 G\$, soit une hausse de 3,2 % par rapport au 31 mars 2025 et une hausse de 12,5 % par rapport au 30 juin 2024. Les entrées nettes³ se sont chiffrées à 90 M\$ au deuxième trimestre de 2025, comparativement à des sorties nettes de 1,1 G\$ en 2024.

GROUPE BRUXELLES LAMBERT

Deuxième trimestre

GBL a déclaré une perte nette de 50 M€, comparativement à un bénéfice net de 85 M€ en 2024.

GBL a déclaré une valeur de l'actif net² de 14 352 M€, ou 107,75 € par action, au 30 juin 2025, comparativement à 15 681 M€, ou 113,30 € par action, au 31 décembre 2024.

1 Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental ». Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

2 Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

3 Se rapportent à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils.

Sagard et Power Sustainable

Résultats pour le trimestre clos le 30 juin 2025

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué), lequel correspond aux honoraires de gestion et aux produits liés au rendement tirés des honoraires, moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion. Les activités d'investissement comprennent quant à elles les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Deuxième trimestre

Le bénéfice net des plateformes de placements dans des actifs alternatifs s'est chiffré à 142 M\$, comparativement à une perte nette de 5 M\$ en 2024. Le bénéfice net ajusté des plateformes de placements dans des actifs alternatifs s'est chiffré à 93 M\$, comparativement à une perte nette ajustée de 1 M\$ en 2024.

Le bénéfice net ajusté inclut les éléments suivants :

- Un apport positif de 106 M\$ de Sagard, comprenant un apport positif de 8 M\$ des activités de gestion d'actifs et un apport positif de 98 M\$ des activités d'investissement, se rapportant principalement aux variations de la juste valeur au sein du portefeuille d'actions de sociétés fermées.
- Un apport négatif de 13 M\$ de Power Sustainable, comprenant un apport négatif de 14 M\$ des activités de gestion d'actifs et un apport positif de 1 M\$ des activités d'investissement. Les ajustements du deuxième trimestre de 2025, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence favorable de 49 M\$, comparativement à une incidence défavorable de 4 M\$ en 2024. Les ajustements de Power Sustainable comprennent principalement un recouvrement se rapportant à la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle¹ au sein de PPSIE, attribuable à la diminution de la juste valeur des projets détenus dans les fonds, ainsi que d'autres incidences liées au marché.

Sommaire de l'actif géré² (incluant les engagements non capitalisés) :

(en milliards de dollars)	30 juin 2025	30 juin 2024
Sagard ³	43,0	33,6
Power Sustainable	4,0	3,9
Total	47,0	37,5
Pourcentage de l'actif géré de tiers et d'entreprises associées ⁴	93 %	93 %

1 La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE conformément aux normes IFRS. Toutefois, les participations à titre de commanditaires détenues par des tiers comportent des clauses de rachat. Elles sont classées en tant que passifs financiers et sont réévaluées à leur valeur de rachat. Inclut la quote-part de la perte liée aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers.

Au 30 juin 2025, la valeur de l'actif net² de PPSIE se chiffrait à 2 097 M\$, comparativement à 2 012 M\$ au 31 décembre 2024. Au deuxième trimestre de 2025, la juste valeur des actifs au sein du portefeuille a enregistré une diminution latente de 91 M\$, excluant les pertes de change.

2 Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

3 Inclut la participation dans Wealthsimple Financial Corp. (Wealthsimple) évaluée à 2,6 G\$ au 30 juin 2025 (1,5 G\$ au 30 juin 2024) et exclut l'actif géré de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine de Sagard. Au deuxième trimestre de 2025, Sagard a fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans BEX Capital SAS, représentant un actif géré de 3,1 G\$ au 30 juin 2025.

4 Les entreprises associées comprennent les engagements de Lifeco, d'IGM et de GBL, ainsi que les engagements des gestionnaires.

Valeur de l'actif net ajustée et fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Au 30 juin 2025

Valeur de l'actif net ajustée

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille sur une base combinée (la valeur de l'actif brut), moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour une description et un rapprochement, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Au 30 juin 2025, la valeur de l'actif net ajustée par action de la Société se chiffrait à 64,76 \$, comparativement à 60,44 \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 7,1 %.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)		30 juin 2025	31 décembre 2024	Variation (%)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	Lifeco	32 910	30 292	9
	IGM	6 364	6 792	(6)
	GBL	2 551	2 162	18
		41 825	39 246	7
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	Sagard ¹	2 467	2 181	13
	Power Sustainable ^{1 2}	830	1 155	(28)
		3 297	3 336	(1)
Autres	Entreprises autonomes	87	85	2
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 664	1 606	4
	Autres actifs et placements	536	451	19
		2 287	2 142	7
Valeur de l'actif brut		47 409	44 724	6
Passif et actions privilégiées		(5 845)	(5 750)	(2)
Valeur de l'actif net ajustée		41 564	38 974	7
<i>Actions en circulation (en millions)</i>		<i>641,8</i>	<i>644,8</i>	
Valeur de l'actif net ajustée par action		64,76	60,44	7

1 Comprend les sociétés de gestion ainsi que la juste valeur du capital exclusif investi dans les actifs gérés au sein des plateformes. La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur. La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable.

2 Au deuxième trimestre de 2025, des actifs éoliens développés par Potentia Renewables Inc., une filiale en propriété exclusive, et représentant une capacité de 425 MW, ont été vendus à PPSIE. La Société a reçu un produit en trésorerie de 262 M\$.

Participation de Power Corporation dans les sociétés en exploitation cotées en bourse

	Participation ¹ (%)	Actions détenues ¹ (en millions)	Prix de l'action	
			30 juin 2025	31 décembre 2024
Lifeco	68,7	635,5	51,79\$	47,67\$
IGM	62,7	147,9	43,02\$	45,91\$
GBL ²	17,1	22,8	72,30€	66,05€

1 Au 30 juin 2025.

2 Détenue par l'entremise de Parjointco SA (Parjointco), une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

La valeur comptable par action participante représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation, divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière. Le calcul des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes correspond à l'actif total de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, incluant les participations dans les filiales présentées selon la méthode de la mise en équivalence, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées.

Au 30 juin 2025, la valeur comptable par action participante de la Société se chiffrait à 35,90 \$, comparativement à 35,56 \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 1,0 %.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)		30 juin 2025	31 décembre 2024	Variation (%)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	Lifeco	17 253	17 108	1
	IGM	4 144	4 094	1
	GBL	3 518	3 683	(4)
		24 915	24 885	–
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	Sagard	1 316	1 146	15
	Power Sustainable	366	503	(27)
		1 682	1 649	2
Autres	Entreprises autonomes	91	89	2
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 664	1 606	4
	Autres actifs et placements	536	451	19
		2 291	2 146	7
Total de l'actif		28 888	28 680	1
Passif et actions privilégiées		(5 845)	(5 750)	(2)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes		23 043	22 930	–
<i>Actions en circulation (en millions)</i>		<i>641,8</i>	<i>644,8</i>	
Valeur comptable par action participante		35,90	35,56	1

Dividende sur les actions participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 61,25 ¢ par action sur les actions privilégiées participantes et sur les actions comportant des droits de vote limités de la Société, payable le 31 octobre 2025 aux actionnaires inscrits le 29 septembre 2025.

Dividendes sur les actions privilégiées non participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de la Société, payables le 15 octobre 2025 aux actionnaires inscrits le 24 septembre 2025.

Série	Symbole boursier	Montant
Série A	POW.PR.A	35 ¢
Série B	POW.PR.B	33,4375 ¢
Série C	POW.PR.C	36,25 ¢

Série	Symbole boursier	Montant
Série D	POW.PR.D	31,25 ¢
Série G	POW.PR.G	35 ¢

Renseignements à l'intention des investisseurs

Accès aux documents sur les résultats trimestriels :

Le communiqué et le rapport aux actionnaires portant sur les résultats du deuxième trimestre sont accessibles sur le site Web de Power Corporation, au : www.powercorporation.com/fr/investisseurs

Relations avec les investisseurs :

514-286-7400
relations.investisseurs@powercorp.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels :

Power Corporation tiendra une conférence téléphonique et webdiffusion audio en direct sur les résultats le vendredi 8 août 2025, à 8 h (heure de l'Est). Une période de questions et réponses à l'intention des analystes suivra la présentation. Les actionnaires, les investisseurs et les autres parties prenantes sont invités à participer en mode écoute seulement, par téléphone ou par webdiffusion audio en direct.

La webdiffusion audio ainsi que les documents relatifs à la présentation seront disponibles au www.powercorporation.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/.

Pour participer par téléphone, veuillez composer le 1-833-752-3688, sans frais en Amérique du Nord, ou le 1-647-846-8526 pour les appels provenant de l'international.

Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible à partir de 11 h (heure de l'Est) le 8 août 2025 et jusqu'au 11 novembre 2025 en composant le 1-855-669-9658, sans frais au Canada, ou le 1-412-317-0088 pour les appels provenant de l'international, suivi du code d'accès 8202348#.

Une version archivée de la webdiffusion sera également disponible sur le site Web de Power Corporation.

À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.powercorporation.com.

Au 30 juin 2025, Power Corporation détenait les intérêts économiques suivants :

100 % - Financière Power	www.powerfinancial.com
68,7 % Great-West Lifeco (TSX : GWO)	www.greatwestlifeco.com
62,7 % Financière IGM (TSX : IGM)	www.igmfinancial.com
17,1 % GBL ¹ (Euronext : GBLB)	www.gbl.com
54,2 % Wealthsimple ²	www.wealthsimple.com

Plateformes de placement

Sagard ³	www.sagard.com
Power Sustainable ⁴	www.powersustainable.com

¹ Détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

² Participation non diluée détenue par Portag3 Ventures Limited Partnership (Portage Ventures I), la Financière Power et IGM, représentant une participation entièrement diluée de 42,2 %.

³ La Société détenait une participation de 47,4 % dans Sagard Holdings Management Inc., et Lifeco et GBL détenaient également des participations respectives de 11,8 % et de 5,2 % dans celle-ci.

⁴ La Société détenait une participation de 74,7 % dans Power Sustainable Manager Inc., et Lifeco détenait également une participation de 20,8 % dans celle-ci.

Sommaire des résultats

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ¹				
Lifeco ²	790	708	1 493	1 374
IGM ²	158	137	307	277
GBL	(15)	21	(12)	75
Incidence de la consolidation - Lifeco et IGM ³	(9)	(13)	(14)	(28)
	924	853	1 774	1 698
Sagard et Power Sustainable	93	(1)	127	(31)
Entreprises autonomes	(2)	(26)	(7)	(49)
Activités propres et autres ⁴	(132)	(87)	(224)	(169)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ⁵	883	739	1 670	1 449
Ajustements ⁶	(111)	(9)	(209)	39
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ⁵				
Lifeco ²	615	686	1 202	1 388
IGM ²	154	135	301	274
GBL ²	(15)	21	10	75
Incidence de la consolidation - Lifeco et IGM ³	10	(15)	3	(33)
	764	827	1 516	1 704
Sagard et Power Sustainable	142	(5)	164	(10)
Entreprises autonomes	(2)	(5)	5	(37)
Activités propres et autres ⁴	(132)	(87)	(224)	(169)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ⁵	772	730	1 461	1 488
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam ⁷	-	-	-	(49)
Bénéfice net ⁵	772	730	1 461	1 439
Bénéfice par action - de base ⁵				
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	1,38	1,14	2,60	2,23
Ajustements	(0,18)	(0,02)	(0,33)	0,06
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,20	1,12	2,27	2,29
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam	-	-	-	(0,08)
Bénéfice net	1,20	1,12	2,27	2,21

1 Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM ainsi que de Sagard et Power Sustainable avec leur bénéfice net, ainsi qu'un rapprochement de l'apport de GBL et des entreprises autonomes au bénéfice net ajusté, se reporter aux sections Mesures financières non conformes aux normes IFRS, et Sagard et Power Sustainable ci-après.

2 L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Lifeco et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

3 Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

4 Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles.

5 Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

6 Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.

7 Putnam U.S. Holdings I, LLC (Putnam).

Sagard et Power Sustainable

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :				
Bénéfice net (perte nette) ajusté				
Activités de gestion d'actifs ¹				
Sagard ²	8	1	4	–
Power Sustainable	(14)	(18)	(20)	(32)
Activités d'investissement (capital exclusif)				
Sagard ³	98	26	139	32
Power Sustainable ⁴	1	(10)	4	(31)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	93	(1)	127	(31)
Ajustements ⁵				
Power Sustainable	49	(4)	37	21
Bénéfice net (perte nette)	142	(5)	164	(10)

1 Comprend les honoraires de gestion facturés par les plateformes de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.

2 Au cours du deuxième trimestre de 2025, Sagard a comptabilisé des honoraires de gestion rétroactifs de 5 M\$ se rapportant aux nouveaux engagements en capital effectués dans le cadre de la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Sagard Healthcare Partners, de PEM-PVC VI et de PEM-PDI V (4 M\$ au deuxième trimestre de 2024 se rapportant à la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Portage Capital Solutions).

3 Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats du deuxième trimestre de 2025 comprennent une charge de 14 M\$ liée à la quote-part revenant à la Société de l'intéressement aux plus-values à payer en raison de l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue dans Wealthsimple.

4 Comprend principalement la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) lié aux participations directes dans les infrastructures énergétiques et dans les activités consolidées de PPSIE, ainsi que les variations de la juste valeur des autres investissements gérés au sein de la plateforme Power Sustainable.

5 Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.

Activités propres et autres

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net (perte nette)				
Autres placements ¹	(18)	19	4	42
Charges d'exploitation et autres charges ²	(67)	(58)	(133)	(115)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(47)	(48)	(95)	(96)
	(132)	(87)	(224)	(169)

1 Comprend les placements détenus par la Société dans des fonds d'actions de sociétés fermées, ainsi que les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

2 Comprend les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice de la Société et de la Financière Power.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), à moins d'indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, à moins d'indication contraire.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) attribuable aux détenteurs d'actions participantes;
- les ajustements, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de Lifeco et d'IGM. Ils comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Lifeco les éléments suivants : les incidences liées aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme; la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs; l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires; et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, ainsi que les éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par la direction d'une filiale ou d'une entreprise contrôlée conjointement, notamment : les incidences de la transformation des activités (incluant les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement); les règlements juridiques significatifs; les charges pour perte de valeur significatives; les incidences significatives de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé, incluant celles qui découlent des modifications des taux d'imposition, et des autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux; certains éléments significatifs non récurrents, profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, incluant ceux qui sont liés à une participation dans une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement; les incidences liées aux réévaluations découlant de l'évolution des marchés qui entraînent une non-concordance comptable, incluant la réévaluation des dérivés dont l'élément couvert n'est pas également évalué à la juste valeur et à l'égard desquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et la réévaluation des passifs au titre des rachats, des bons de souscription d'actions et des options de conversion de dettes convertibles et échangeables; l'incidence de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle se rapportant à PPSIE en raison des variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein du fonds, ainsi que de la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers; et d'autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (ou bénéfice net ajusté) représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies, excluant les ajustements. En 2024, la Société a modifié la définition du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, afin de mieux refléter sa performance sous-jacente. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, la définition des ajustements a été modifiée afin de tenir compte des incidences de l'application de la définition des ajustements au bénéfice net présenté par GBL, aux résultats des activités d'investissement de la Société et aux entreprises autonomes. La définition a également été élargie afin de tenir compte des incidences liées aux réévaluations découlant de l'évolution des marchés qui entraînent une non-concordance comptable. Les données des périodes comparatives ont été retraitées afin qu'elles soient conformes à la définition adoptée pour la période considérée.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice net ajusté, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes.

Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les honoraires de gestion et les produits liés au rendement tirés des honoraires qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins les charges liées aux plateformes de placement qui comprennent i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Les produits liés au rendement tirés des honoraires représentent la tranche réalisée des produits liés au rendement tirés des véhicules de capitaux perpétuels qui i) sont évalués et devraient être reçus sur une base récurrente; ii) ne dépendent pas d'événements de réalisation liés aux placements sous-jacents; et iii) ne sont pas assujettis à une disposition de récupération de la rémunération. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents. La direction utilise cette mesure pour évaluer la rentabilité des activités de gestion d'actifs des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion et les produits liés au rendement tirés des honoraires, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.

La valeur de l'actif net ajustée est couramment utilisée par les sociétés de portefeuille pour évaluer leur valeur. La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction. La définition de la valeur de l'actif net ajustée comporte un certain nombre d'hypothèses, de jugements et d'estimations qui peuvent s'avérer inexacts, et la valeur de l'actif net ajustée par action ne constitue ni une représentation ni une garantie de la valeur qu'un détenteur d'action participante pourra réaliser. Cette mesure présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et aide le lecteur à déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes, le bénéfice tiré des honoraires, la valeur de l'actif net ajustée, la valeur de l'actif brut, le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action (bénéfice net ajusté par action) et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des mesures financières et des ratios financiers non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

Présentation des activités à titre de société de portefeuille

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction de l'apport au bénéfice de chaque secteur opérationnel.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débetures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie du plus récent rapport de gestion de la Société présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle, qui sont présentés à la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires. Cette présentation est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses filiales en exploitation consolidées.

RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Power Corporation

Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies - mesure financière non conforme aux normes IFRS ¹	883	739	1 670	1 449
Quote-part des ajustements ² , déduction faite de l'impôt				
Lifeco	(168)	(23)	(286)	8
IGM	8	(3)	6	(2)
GBL	-	-	22	-
Sagard et Power Sustainable	49	(4)	37	21
Entreprises autonomes	-	21	12	12
	(111)	(9)	(209)	39
Bénéfice net lié aux activités poursuivies - mesure financière conforme aux normes IFRS ¹	772	730	1 461	1 488
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam	-	-	-	(49)
Bénéfice net - mesure financière conforme aux normes IFRS ¹	772	730	1 461	1 439

¹ Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

² Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de GBL, de Sagard et Power Sustainable, et des entreprises autonomes.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Lifeco ¹				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(80)	30	(157)	123
(Charge) économie d'impôt	8	(11)	23	(31)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(3)	1	(32)	3
(Charge) économie d'impôt	1	26	8	23
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ²	(124)	(24)	(133)	(69)
(Charge) économie d'impôt	41	4	43	16
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(34)	(35)	(69)	(69)
(Charge) économie d'impôt	8	10	18	18
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	8	(23)	8	–
	(175)	(22)	(291)	14
Incidence de la consolidation (avant impôt) ³	7	(1)	5	(6)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
	(168)	(23)	(286)	8
IGM ¹				
Refinancement de la dette de Rockefeller (avant impôt)	–	(2)	–	(2)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
Quote-part des ajustements de Lifeco (avant impôt)	(4)	–	(6)	(1)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
	(4)	(2)	(6)	(3)
Incidence de la consolidation (avant impôt) ³	14	(1)	14	–
(Charge) économie d'impôt	(2)	–	(2)	1
	8	(3)	6	(2)
GBL				
Quote-part du profit d'Affidea lié à la modification de sa dette	–	–	22	–
Sagard et Power Sustainable				
Reclassement de l'écart de change lié à Power Sustainable China (avant impôt)	–	–	–	54
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché (avant impôt)	38	(2)	24	(18)
(Charge) économie d'impôt	11	–	13	(1)
Charges de restructuration (avant impôt)	–	(2)	–	(14)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
	49	(4)	37	21
Entreprises autonomes				
Profit à la cession d'une société affiliée de Peak (avant impôt)	–	46	–	46
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à Lion (avant impôt)	–	(30)	–	(42)
(Charge) économie d'impôt	–	5	–	8
Réévaluation par LMPG des passifs d'impôt différé	–	–	12	–
	–	21	12	12
	(111)	(9)	(209)	39

1 Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

2 Les incidences de la transformation des activités comprennent les charges de restructuration et d'intégration, ainsi que les coûts d'acquisition et de désinvestissement.

3 L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; et ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un profit réalisé comptabilisé par IGM au deuxième trimestre de 2025 à la vente d'une partie de sa participation dans Conquest Planning Inc., un placement d'entreprise classé par IGM comme étant à la JVAERG.

Valeur de l'actif net ajustée

La valeur de l'actif net ajustée correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. La valeur de l'actif net ajustée par action de la Société est présentée selon une approche transitive.

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes - mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social - actions participantes	9 219	9 236
Bénéfices non distribués	11 774	11 364
Réserves	2 050	2 330
	23 043	22 930
Ajustements liés à la juste valeur ¹		
Lifeco	15 657	13 184
IGM	2 220	2 698
GBL	(967)	(1 521)
Sagard et Power Sustainable	1 615	1 687
Entreprises autonomes	(4)	(4)
	18 521	16 044
Valeur de l'actif net ajustée - mesure financière non conforme aux normes IFRS	41 564	38 974
Par action ²		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	35,90	35,56
Valeur de l'actif net ajustée	64,76	60,44

¹ Se reporter au tableau ci-après pour obtenir plus de détails sur les ajustements de la juste valeur.

² Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Au 30 juin 2025, la valeur de l'actif net ajustée par action de la Société se chiffrait à 64,76 \$, comparativement à 60,44 \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 7,1 %. Au 30 juin 2025, la valeur comptable par action participante de la Société se chiffrait à 35,90 \$, comparativement à 35,56 \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 1,0 %.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 juin 2025			31 décembre 2024		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille						
Participations						
Financière Power						
Lifeco	17 253	15 657	32 910	17 108	13 184	30 292
IGM	4 144	2 220	6 364	4 094	2 698	6 792
GBL ¹	3 518	(967)	2 551	3 683	(1 521)	2 162
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ²						
Sagard	153	253	406	115	314	429
Power Sustainable	16	–	16	2	–	2
Activités d'investissement						
Sagard ³	1 163	898	2 061	1 031	721	1 752
Power Sustainable	350	464	814	501	652	1 153
Entreprises autonomes	91	(4)	87	89	(4)	85
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 664	–	1 664	1 606	–	1 606
Autres actifs et placements	536	–	536	451	–	451
Total de l'actif de la société de portefeuille	28 888	18 521	47 409	28 680	16 044	44 724
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débiteures et autres instruments d'emprunt	897	–	897	897	–	897
Autres passifs ⁴	1 168	–	1 168	1 073	–	1 073
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	3 780	–	3 780	3 780	–	3 780
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	5 845	–	5 845	5 750	–	5 750
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS) / Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	23 043	18 521	41 564	22 930	16 044	38 974
Par action	35,90		64,76	35,56		60,44

1 La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 3,9 G\$ (2,5 G€) au 30 juin 2025 (3,9 G\$ [2,6 G€] au 31 décembre 2024).

2 La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur. La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable.

3 Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, détenus par la Financière Power.

4 Conformément à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

Le présent communiqué contient également d'autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que les filiales de la Société divulguent publiquement, dont le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action. La section ci-dessous présente la description et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS incluses dans le présent communiqué, telles qu'elles ont été présentées par les filiales de la Société. L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du deuxième trimestre de Lifeco et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir un exemplaire directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinancial.com.

Lifeco

Bénéfice net (perte nette) ajusté lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco

Le bénéfice net (la perte nette) ajusté lié aux activités poursuivies¹ (bénéfice net [perte nette] ajusté) reflète le point de vue de la direction de Lifeco sur la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et offre une autre mesure pour comprendre la performance des activités sous-jacentes par rapport au bénéfice net, une mesure financière conforme aux normes IFRS. Le bénéfice net (perte nette) ajusté exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS :

- L'incidence liée aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme.
- La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs.
- Les incidences de la transformation des activités qui comprennent les coûts d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les charges de restructuration et d'intégration.
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et les autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, et le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées.
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions.
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance des activités sous-jacentes de Lifeco.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net ajusté - mesure financière non conforme aux normes IFRS ^{1,2}	1 149	1 038	2 179	2 016
Ajustements ³				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(116)	45	(229)	181
(Charge) économie d'impôt	12	(17)	34	(46)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	1	(47)	4
(Charge) économie d'impôt	2	38	12	34
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ⁴	(181)	(35)	(194)	(102)
(Charge) économie d'impôt	60	6	63	24
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(51)	(52)	(102)	(102)
(Charge) économie d'impôt	13	15	27	27
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	-	-	-	-
(Charge) économie d'impôt	11	(34)	11	-
	(255)	(33)	(425)	20
Bénéfice net lié aux activités poursuivies - mesure financière conforme aux normes IFRS ²	894	1 005	1 754	2 036
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	-	-	-	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	-	-	-	44
Bénéfice net - mesure financière conforme aux normes IFRS ²	894	1 005	1 754	1 965

1 Défini comme le « bénéfice fondamental » et identifié comme une mesure financière non conforme aux PCGR par Lifeco.

2 Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

3 Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ».

4 Les incidences de la transformation des activités comprennent les charges de restructuration et d'intégration, ainsi que les coûts d'acquisition et de désinvestissement.

Financière IGM

Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires exclut les ajustements, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction d'IGM considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, le bénéfice net ajusté exclut également la quote-part revenant à IGM des éléments que Lifeco exclut de son bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS dans le calcul du bénéfice fondamental de Lifeco.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net ajusté - mesure financière non conforme aux normes IFRS ¹	252,7	220,4	490,5	444,9
Ajustements ²				
Refinancement de la dette de Rockefeller (avant impôt)	-	(3,3)	-	(3,3)
(Charge) économie d'impôt	-	-	-	-
Autres éléments de Lifeco	(6,0)	(0,9)	(10,0)	(2,0)
	(6,0)	(4,2)	(10,0)	(5,3)
Bénéfice net - mesure financière conforme aux normes IFRS ¹	246,7	216,2	480,5	439,6

1 Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

2 Désigné comme les « autres éléments » par IGM.

AUTRES MESURES

Le présent communiqué de presse et les autres documents d'information continue comprennent également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « intéressement aux plus-values », « valeur de l'actif net » et « engagements non capitalisés ». Se reporter à la section Autres mesures du plus récent rapport de gestion de la Société, lequel est disponible dans le profil SEDAR+ de la Société au www.sedarplus.ca, pour obtenir des définitions de ces mesures. Ces définitions sont par ailleurs intégrées par renvoi dans les présentes.

DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Tous les dividendes présentés précédemment à l'égard des actions privilégiées de la Société (incluant les actions privilégiées participantes) et des actions comportant des droits de vote limités de la Société sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, et les engagements en capital à l'égard des stratégies des plateformes de placement. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, des changements touchant les administrations, la réglementation, la législation et les politiques gouvernementales, des modifications aux lois fiscales, l'incidence des relations commerciales et des tensions commerciales persistantes, incluant les menaces de tarifs et d'autres mesures des gouvernements, ainsi que des mesures de rétorsion, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, la finalisation de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation selon les modalités prévues, y compris l'obtention des approbations requises au moment et selon les modalités prévus, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, le fait que l'on ne s'attend pas à ce que les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs aient une incidence importante sur la Société. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion annuel et son rapport de gestion intermédiaire subséquent, ainsi que sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514-286-7400